

CLIMATS

LE MAGAZINE DE VOTRE RETRAITE



société

Où fait-il bon vivre pour les seniors ?

cahier infos

Retrouver toute
votre information retraite p. 9 à 20



France : où fait-il bon vivre pour les seniors ?

Peut-être faites-vous partie des plus de 50 % qui envisagent de changer de région une fois à la retraite ? Entre climat, proximité de la mer, qualité des services, coût de la vie, infrastructures de santé et réseau de transport, suivez le guide pour trouver où vous installer !

Selon le classement du Figaro publié en 2019, Arcachon, Andernos-les-Bains et Cannes figurent dans le top 3 des villes où il fait bon vivre pour les seniors. Ce palmarès passe au crible 50 villes où les retraités sont, en proportion de la population, les plus nombreux, et compare les avantages et les inconvénients de chacune. Parmi les autres critères retenus : le cadre de vie (taux d'ensoleillement par an, proximité d'un aéroport, nombre de cambriolages par an), la santé (nombre de médecins généralistes par habitant, proximité d'un CHU), l'immobilier (prix d'achat du m², taxe foncière) et vie sociale (nombre de commerces, de séances de cinéma, etc.).

Des villes côtières dans le top 3

Sans surprise, ce sont trois stations balnéaires qui arrivent dans le top 3.



Idéalement située sur le littoral girondin, Arcachon, ville agréable et paisible où il fait bon vivre hors-saison, arrive sur la première marche du podium. Une performance atteinte grâce à la douceur du climat arcachonnais, mais aussi grâce aux dispositifs développés par la municipalité afin de prendre soin de ses seniors, qui représentent plus de 52 % de sa population (chiffres Insee 2015). Parmi eux, le programme « Arcachon Bien Vivre » et ses actions de prévention et d'information gratuites sur les thèmes de la santé, du bien-être, des nouvelles technologies et de l'amélioration de l'habitat. Située non loin de là, Andernos-les-Bains est une autre station côtière bénéficiant d'un doux climat et proposant de nombreux services à ses aînés. Arrivée à la 3^e place, Cannes est une ville attractive et proche de la

mer où il fait bon vivre. Viennent ensuite Arles, qui fait partie du réseau « Ville amie des aînés » avec de nombreuses activités et services développés pour les personnes âgées ; Vannes, dont le climat très doux attire les retraités, mais aussi les jeunes générations ; Agde, également qualifiée de « perle noire de la Méditerranée » ; Limoges, plébiscitée pour sa convivialité avec pas moins de 13 clubs seniors ; Narbonne, citée pour son climat, son cadre de vie et sa carte senior facilitant l'accès de ces derniers aux loisirs sportifs et culturels ; Mandelieu-la-napoule et Saint-Malo.

Quid des grandes villes ?

Si vous aimez les grandes villes, plusieurs choix s'offrent à vous. Toutes deux situées sur la côte Ouest, Nantes et Bordeaux présentent l'avantage d'être des villes à

taille humaine, dans lesquelles il est facile de se déplacer, notamment à vélo, un moyen de transport qui séduit de plus en plus les seniors. Bien desservies, elles présentent en outre l'avantage d'être proches de l'océan et d'être dynamiques d'un point de vue culturel. Située non loin du canal du Midi, de la frontière espagnole et des Pyrénées, Toulouse est idéalement située dans le Sud-Ouest et bénéficie d'un climat agréable. Réputée pour son hospitalité et sa convivialité, Lille est dotée d'un riche patrimoine architectural et de centres de soins de qualité. Si votre cœur balance entre Paris et Marseille, optez pour Lyon, dont les rues pavées, les monuments et les activités culturelles appellent à la balade. Les moins frileux opteront pour Strasbourg, appréciée pour son architecture, sa gastronomie et, bien sûr, sa proximité avec l'Allemagne.

Les cinq départements les plus prisés

Le Var (région PACA) est très apprécié des personnes âgées pour son climat méditerranéen. Son taux d'ensoleillement, ses paysages variés (montagnes, cours d'eaux et plages), en font un véritable petit paradis. Seul bémol : l'affluence y est importante en saison et le calme tout relatif. Bénéficiant d'un climat tempéré, disposant d'un vaste littoral et de beaux paysages, la Charente-Maritime (Nouvelle Aquitaine)

attire par la beauté de son patrimoine naturel et la richesse de son patrimoine culturel. Disposant d'un cadre de vie de qualité et de paysages variés (mer, montagne et vignobles), l'Hérault (Occitanie) est apprécié des seniors pour le dynamisme de ses villes telles que Béziers ou Montpellier. Cette dernière, idéalement située entre mer (à 13 km) et montagne (à 75 km), bénéficie en outre de plus de 300 jours ensoleillés par an et dispose de bonnes infrastructures pour les seniors (dont des hôpitaux à la renommée internationale). Plébiscité pour son authenticité et la typicité de ses paysages, le Morbihan (Bretagne) propose aussi des villes à taille humaine et dynamiques (Lorient, Vannes, etc.). Les Alpes-Maritimes (PACA) présentent quant à elles l'avantage d'abriter de grandes villes comme Nice, Cannes, Antibes ou Menton, et des villages plus calmes entre mer et montagne, tout en bénéficiant de températures clémentes tout au long de l'année et de beaucoup d'ensoleillement.

Claire Bouc

> Plus d'infos

- www.seniortransition.fr
- www.societmaven.com
- conseils.radins.com
- www.retraite.com
- www.eor.fr
- www.santiane.fr
- www.notretemps.com

Aider une personne contre son gré

Avec l'âge, les capacités intellectuelles et physiques peuvent diminuer, au point d'entraver le discernement ou l'expression de la volonté. Si votre proche n'arrive plus à s'occuper seul de ses affaires courantes, qu'il se met en danger ou que vous craignez un abus de faiblesse, vous pouvez demander sa protection.

L'ouverture d'une mesure de protection juridique de la personne doit être demandée au juge des contentieux de la protection (anciennement juge des tutelles). La mesure est déterminée en fonction du degré d'altération des facultés personnelles de la personne à protéger. Selon la mesure choisie, les droits de la personne seront plus ou moins limités. Dans tous les cas, la loi affirme le respect de l'autonomie des personnes protégées, ce qui signifie qu'elles peuvent continuer à donner leur avis et doivent être écoutées.

La sauvegarde de justice

La plus légère est la mesure de sauvegarde de justice. De courte durée (un an renouvelable une fois), elle permet à la personne protégée

d'être représentée pour accomplir certains actes. Elle conserve le droit d'accomplir tous les actes de la vie civile, sauf ceux confiés au mandataire spécial. Ce dernier peut contester (soit en les annulant, soit en les corrigeant) certains actes contraires aux intérêts du majeur, que ce dernier aurait passés pendant la sauvegarde de justice. Par exemple, si la personne a acquis un bien de grande valeur, le juge peut annuler l'acte s'il considère qu'il lui cause un préjudice.

La curatelle

Elle vise à protéger un majeur qui, sans être hors d'état d'agir lui-même, a besoin d'être conseillé ou contrôlé dans certains actes de la vie civile.

Comme
bien pro
une pers



Il existe plusieurs degrés de curatelle. Sous curatelle simple, la personne accomplit seule les actes de gestion courante, comme la gestion du compte bancaire ou la souscription d'une assurance. En revanche, elle doit être assistée de son curateur pour des actes plus importants, comme la vente d'un bien immobilier ou la souscription d'un emprunt. Sous curatelle renforcée, le curateur perçoit les ressources de la personne et règle ses dépenses sur un compte ouvert au nom de celle-ci. Dans le cadre d'une curatelle aménagée, le juge énumère les actes que la personne peut faire seule ou non. Le juge fixe la durée de la curatelle, dans la limite de 5 ans renouvelables.

La tutelle

Mesure la plus lourde, la tutelle est destinée à protéger une personne majeure et/ou tout ou partie de son patrimoine si elle n'est plus en état de veiller sur ses propres intérêts. Un tuteur la représente de manière continue dans les actes de la vie civile. Le juge peut énumérer, à tout moment, les actes que la personne peut faire seule ou non, au cas par cas. La mesure est limitée à 5 ans renouvelables.

Claire Bouc

> Plus d'infos

- www.justice.fr
- www.maisons-de-retraite.fr
- www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

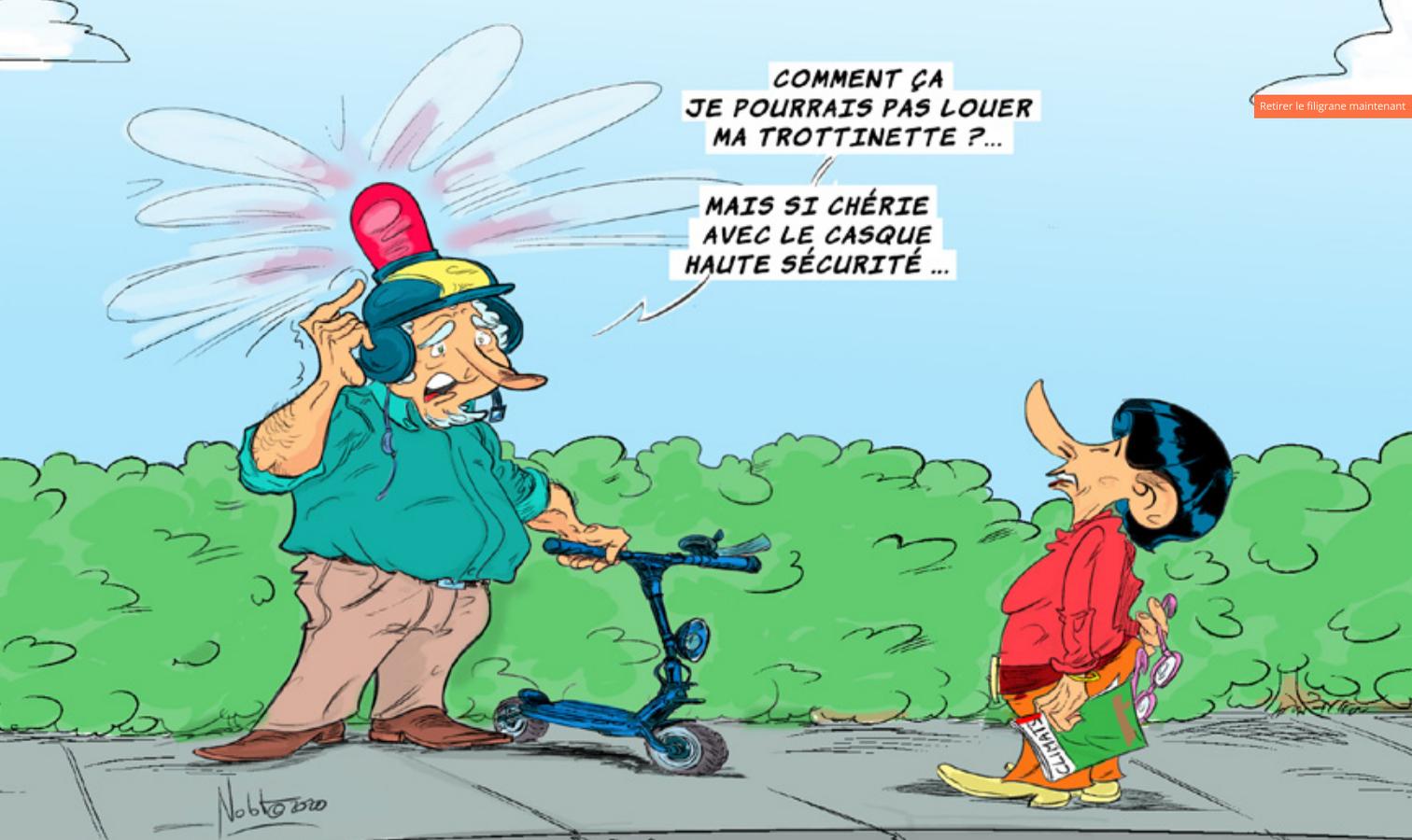
Louer une voiture entre particuliers : une affaire qui roule !

Lancée il y a quelques années déjà, la location de voitures entre particuliers séduit toujours autant les propriétaires de voitures qui tiennent là un bon moyen de compléter leurs revenus.

Posséder un véhicule est une opération peu rentable entre les frais d'entretien, d'assurance et sa décote inévitable. Afin d'amortir au mieux cet investissement, une solution peut être de louer son véhicule à des particuliers non motorisés qui en ont ponctuellement besoin. Il convient cependant de le faire dans les règles, afin d'éviter un certain nombre de déconvenues. Le plus simple est de passer par un site spécialisé. Il en existe plusieurs, parmi lesquels Ouicar ou Getaround (anciennement Drivy). En leur confiant la mission de louer votre voiture, vous allez pouvoir bénéficier d'un contrat, ainsi que d'un grand nombre de services. Nul besoin de

Un bon moyen de compléter votre revenu

contacter votre assurance pour mettre en place une quelconque protection du véhicule quand celui-ci est utilisé par le locataire. Quand il est loué, votre véhicule est couvert par une assurance multirisques souscrite par le site de location choisi, ce qui justifie en partie ses frais de commission (qui s'élèvent en moyenne à 30 %). C'est également le site qui s'occupe de la transaction financière avec le locataire, et qui vous rémunère ensuite. En moyenne, louer sa voiture permet de gagner 200 à 300 € par mois : de quoi payer son assurance auto, l'entretien de sa voiture, son essence, etc.



COMMENT ÇA
JE POURRAIS PAS LOUER
MA TROTTINETTE ?...

MAIS SI CHÉRIE
AVEC LE CASQUE
HAUTE SÉCURITÉ ...

Mais comment ça marche ?

Commencez par créer un compte sur le site choisi. Renseignez les informations demandées sur vous et sur votre véhicule puis créez l'annonce descriptive de votre véhicule en y ajoutant des photos. Dans le planning, indiquez les périodes, les jours, voire les heures où votre véhicule est disponible. Ensuite, deux options s'offrent à vous. Vous pouvez opter pour l'installation dans votre voiture d'un boîtier intelligent connecté à votre tableau de bord qui, relié à une application mobile, accompagnera le locataire pendant toute la durée de sa location : position GPS, état des lieux photo, déverrouillage des portes, démarrage et restitution du véhicule, enregistrement du kilométrage et de la consommation. Dans ce cas, il ne

vous sera pas nécessaire de rencontrer le locataire, le site se chargeant de vérifier ses documents officiels. Cette solution vous permet de gagner du temps, de louer plus souvent et ainsi de gagner plus d'argent. Si, en revanche, vous préférez rencontrer les locataires à chaque début et fin de location pour inspecter le véhicule et signer le contrat, vous pouvez toujours opter pour la remise des clés en mains propres.

Claire Bouc

> Plus d'infos

- fr.getaround.com
- www.ouicar.fr
- www.abcfortune.com
- www.liligo.fr
- gerer-mon-budget.fr

Comment venir en aide aux migrants?



Selon l'Insee, la France compte 4,9 millions d'étrangers. Si beaucoup sont bien intégrés, d'autres éprouvent des difficultés à trouver leur place. En Suisse, une municipalité a eu l'idée de solliciter ses seniors retraités pour leur venir en aide.

C'est sur la rive nord du lac Léman, dans la commune de Vevey (canton de Vaud), que le programme « ParrainAge » a été lancé. Son but ? Créer des binômes entre migrants et retraités bénévoles. « D'un côté, nous avons des migrants détenteurs de permis de séjour désireux de s'installer durablement dans notre commune, en butte avec un certain nombre de difficultés, notamment administratives, liées à une maîtrise insuffisante de la langue, à la méconnaissance des rouages de nos administrations, à l'isolement, etc. » explique Amaranta Fernandez, déléguée à l'intégration au sein de la ville de Vevey, dont la population, qui s'élève à 20 000 habitants, compte 48 % d'étrangers. « De l'autre, nous avons



une part croissante de retraités en quête de vie sociale, désireux de partager leurs connaissances et de rendre service. Avec ma collègue chargée de projet envers les aînés, nous avons eu l'idée de mettre ces deux populations en relation, afin qu'elles s'entraident » poursuit-elle. La ville adhère en effet à la démarche « Ville amie des aînés » initiée par l'Organisation mondiale de la santé, qui s'appuie sur l'expérience des habitants des villes, et notamment sur celle des séniors, pour repenser le vivre ensemble.

Une relation gagnant-gagnant

C'est en mars 2020 que la collectivité lance officiellement son dispositif, à l'occasion d'une soirée ludique. « L'idée était de rassembler en un

même lieu les deux publics concernés autour de jeux et d'occasions d'échanges ». La soirée attire une vingtaine de volontaires. Pas si mal pour une première, d'autant qu'un premier tandem se forme le soir-même. Charge à Amaranta Fernandez et à sa collègue d'en former d'autres. « À cause de la pandémie de Coronavirus, nous avons dû attendre le mois de juillet pour reprendre contact avec les participants. Nous avons réussi à former quatre binômes supplémentaires ». La Ville propose aux séniors intéressés une petite formation qui permet de lever leurs doutes, de répondre à leurs questions et de les conseiller. « On leur suggère par exemple de commencer par une rencontre par semaine, afin de faire connaissance rapidement et de

voir s'il y a de réelles affinités. Mais ils restent libres de s'organiser comme ils veulent ». La Ville propose ensuite un suivi. « On les appelle régulièrement pour savoir comment se passe la relation. Il est primordial que chacun y trouve son compte. Nous aimerions que de vraies relations se créent, voire peut-être même des amitiés... » se prend à rêver Amaranta.

Quid de la France?

Le Groupement des Retraités Éducateurs sans Frontières propose aux enseignants retraités de s'investir en donnant des cours de français ou en animant des ateliers de discussion, d'écriture, d'informatique, etc. Le dispositif d'accueil CALM (Comme à la maison) connecte quant à lui des

personnes réfugiées à la recherche d'un accueil temporaire avec des particuliers disposant d'une chambre pour les accueillir. Selon Amnesty International, 9 % des Français seraient prêts à accueillir un réfugié chez eux. Pourquoi pas vous ?

Claire Bouc

> Plus d'infos

- www.gref.asso.fr/wp/
- www.singafrance.com/calm





« Le dispositif ParrainAge m'apporte beaucoup »

Anne Rittmeyer, 64 ans, a fait la connaissance en mars dernier d'Alya, une Kurde de Syrie de 26 ans, installée depuis 4 ans en Suisse avec son mari et ses deux enfants.

> Pourquoi avez-vous choisi de vous investir dans le dispositif « ParrainAge » ?

« Pour être utile ! Après 45 ans dans l'enseignement, j'ai pensé que mes compétences pouvaient servir, notamment pour l'apprentissage du français. J'avais aussi envie de rencontrer des personnes ayant une culture, une religion et des valeurs différentes des miennes, par curiosité, mais aussi pour comprendre et partager. »

> Comment avez-vous fait la connaissance d'Alya ?

« Nous nous sommes rencontrées au mois de mars, à l'occasion d'une soirée organisée par la ville de Vevey.

Le feeling est passé immédiatement entre nous. Ce qui n'est pas étonnant, car nous avons répondu exactement la même chose au petit questionnaire qui nous a été remis ce soir-là, afin de sonder nos intentions dans le but de créer des binômes par affinités. »

> Quels étaient vos souhaits ?

« Pour l'une comme pour l'autre, la question de l'apprentissage du français était importante. Pour Alya, il s'agissait d'améliorer son expression orale ; pour moi, de partager mes compétences. Toutes deux, nous étions partantes pour des sorties culturelles, des balades ou des moments de partage en cuisine. »

> Concrètement, que faites-vous ensemble ?

« Nous avons commencé par une rencontre chez moi afin de faire connaissance. La fois suivante, nous sommes allées nous balader en montagne. Alya souhaitant manger un repas typiquement suisse, nous avons déjeuné dans une auberge. Une autre fois, je suis allée chez elle cuisiner un plat syrien. Nous avons aussi visité Lausanne et la cathédrale, fait du shopping, etc. En moyenne, nous essayons de nous voir deux fois par mois. »

> Qu'est-ce-que cela vous apporte ?

« Cela m'apprend à être plus pondérée et mesurée dans mes réactions, à respecter l'autre dans son cheminement, dans sa façon de voir les choses, à ne pas juger. C'est une expérience très enrichissante ! .. »